

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 61-09-2026**

Exercice	2026
Conseillers	15
Présents	14
Votants	14
Procuration	00

L'an deux mil vingt six
Le mercredi deux septembre
Le Conseil Municipal de la commune de Nuaillé-d'Aunis
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie
Sous la présidence de Mme ROBIN Marion, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal: 20 Août 2026.

PRESENTS: Mmes Marion ROBIN, Edwige MADEUX-DUBOIS, DELOSIERE Martine, BLOT Cyrille, GAILLARD Karelle, MARTINEAU Pascale, MARTZLOFF Claire, MMS CHAGNAUD Jean-Marc, JARDIN Stéven, GROHAN Hervé, DAROUX Rémy, MARIONNAUD Aurélien, MICHAUD Frédéric.

ABSENTS: Mme GAUTHIER Emmanuelle.

SECRETAIRE: Mme Edwige MADEUX-DUBOIS

OBJET : CHOIX ENTREPRISE DE DESAMIANPAGE « MAISON POUVREAU »

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, les devis des entreprises concernant le désamiantage de la
« Maison Pouvreau ».

Après en avoir délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- 🗳 Opte pour le devis de l'entreprise ADS ECHILLAIS, pour un montant de 20 456,00 € H.T.
- 🗳 inscrits au budget les crédits nécessaires.
- 🗳 Autorise le Maire à signer tous les actes nécessaires au projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, Affiché le 03/09/2026,

Pour Copie Conforme, En Mairie, le 03/09/2026

Le Maire, Marion ROBIN.

La Secrétaire de séance, Edwige MADEUX-DUBOIS.

